

Séance du vendredi 7 avril 2017

**L'armée et ses pharmaciens,
ou le parcours d'un officier de complément du Service de santé
au cours de la Grande Guerre**

Au moment de la mobilisation, au début du mois d'août 1914, notre armée dispose d'environ cent-vingt pharmaciens du cadre actif¹, la plupart de rang modeste, avec un seul officier général. Ils ont pour mission d'assurer le service pharmaceutique et la réalisation des examens de chimie dans les hôpitaux d'infrastructure et les laboratoires du service de l'Intendance, et de diriger les quelques établissements de stockage des médicaments.

Les étudiants en pharmacie qui ont fait leur service militaire dans le cadre de la loi de 1889, ont généralement effectué un peu moins d'une année de service actif et, s'ils sont officiers de complément, ils ont dû se soumettre à plusieurs assez longues périodes d'instruction. Ils ne sont cependant parvenus, la plupart du temps, qu'au grade de pharmacien aide-major de 1^e classe, c'est-à-dire de lieutenant, ce qui est peu. Pour leur part, les étudiants qui ne sont pas devenus officiers sont considérés par les services du recrutement comme étant toujours dans la situation qui était la leur au moment de leur service militaire... La loi de 1905 ayant ignoré les pharmaciens, beaucoup ont refusé de passer l'examen d'aptitude au grade d'aide-major ; ils vont donc être mobilisés comme soldats de 2^e classe ! Quant à la loi de 1913, dite « des trois ans », elle a failli faire de même. La situation a heureusement pu être « rattrapée » grâce au groupe parlementaire pharmaceutique, en particulier à son secrétaire Henri Schmidt, pharmacien et député de Saint-Dié², mais la loi n'a pas encore pu produire ses effets, c'est-à-dire aboutir à une nouvelle génération de pharmaciens de complément. Enfin, les élèves dont la scolarité n'est pas terminée et qui n'ont pas effectué leur service militaire, ont reçu un fascicule de mobilisation qui les invite à rejoindre au plus vite une unité. Ils sont bien sûr incorporés comme soldats, les plus favorisés dans le Service de santé, les autres dans les armes et majoritairement dans l'infanterie.

La mobilisation des pharmaciens

Les mesures prises par le gouvernement dans les derniers jours de juillet, puis le samedi 1^{er} et le dimanche 2 août, entraînent la mobilisation d'un grand nombre de pharmaciens de complément, de pharmaciens non titulaires d'un grade et d'étudiants en pharmacie. Il s'agit d'une mobilisation de masse, qui ne tient pas compte des compétences spéciales que certains possèdent. Ceci se justifie par le fait que notre pays s'engage dans un conflit que les responsables de haut rang pensent être de courte durée, offensif et victorieux. Pour leur part, les dirigeants du Service de santé croient à une majorité de blessures par balle, conduisant à des évacuations précoces et lointaines, puis à une chirurgie effectuée à distance. De ce fait, il n'est pas nécessaire d'élargir la palette des services demandés aux pharmaciens, ni de les

¹ Ils sont cent-dix-sept le 15 octobre 1912 selon A. Balland, *Les pharmaciens militaires français*, Paris, Librairie militaire Fournier, 1912, p. 397-398.

² Labrude P., « Le pharmacien et député de Saint-Dié Henri Schmidt, la loi de 1913 dite « des trois ans », et la situation des pharmaciens mobilisés au début de la Grande Guerre », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2017, n° 393, p. 41-54.

promouvoir. Aussi, jusqu'au printemps 1915, n'ont-ils pas d'autre activité que celles qui sont strictement conformes aux textes réglementaires : distribution des médicaments, analyse des eaux et chimie clinique pour l'essentiel.

Les changements institués par le sous-secrétaire d'Etat Justin Godart

Mais la stabilisation du front, l'accusation faite à l'Allemagne d'empoisonner l'eau des cours d'eau, des sources et des puits lorsqu'elle fait retraite, la création de cantonnements et de formations d'hospitalisation « de campagne » imposant de disposer d'eaux de qualité, et, dans ce but, de créer des laboratoires, entraînent la formation, au printemps 1915, de plus de deux cent laboratoires de toxicologie répartis au sein des grandes unités : divisions, corps d'armée et armées. Leur intérêt sanitaire se transforme en une impérieuse nécessité médico-militaire à partir du 22 avril 1915, jour de la naissance de la guerre chimique, qui est déclenchée par l'Allemagne en vue de recréer une guerre de mouvement et, si possible, de la gagner. A partir de ce moment, la palette des responsabilités des pharmaciens s'élargit, cependant qu'en 1916 la pyramide des grades offerts aux officiers de complément s'accroît jusqu'au grade de major de 1^e classe, équivalent à celui de commandant. La restructuration du Service de santé³, bien qu'entreprise dès octobre 1914 en raison des graves difficultés qu'il connaît depuis le début des combats, est essentiellement l'œuvre de l'avocat lyonnais Justin Godart, nommé sous-secrétaire d'Etat du Service de santé militaire, le 1^{er} juillet 1915.

Fernand Girardet en 1914

J'ai choisi, pour étudier ce sujet et envisager les difficultés et étonnements qu'il suscite, mais aussi les points positifs qu'il comporte, d'évoquer la guerre du pharmacien aide-major de 1^e classe de complément Louis Fernand Charles Girardet.

« Fernand » Girardet est né en 1872 à Saint-Dié où sa famille possède une fonderie, ce qui le conduira à s'intéresser aux questions pratiques et professionnelles. Décidé à devenir pharmacien, il s'inscrit à l'école supérieure de Nancy après son baccalauréat ; il effectue son stage et ses trois années d'études pendant lesquelles il est plusieurs fois lauréat. Il entre dans les cadres de l'école en y devenant préparateur en 1896 et il est reçu pharmacien de 1^e classe l'année suivante. Il poursuit ses études à la faculté des sciences en vue d'une licence ès sciences physiques et devient en 1900 chef des travaux pratiques de chimie et pharmacie. En 1903, il soutient sa thèse en vue du diplôme de pharmacien supérieur de 1^e classe⁴, ce qui lui permet de se présenter l'année suivante au concours d'agrégation dans la section de physique, chimie et toxicologie. Ayant été reçu, il est nommé dans cette fonction pour dix ans, à Nancy où il continue d'exercer ses fonctions de chef de travaux⁵. Il s'intéresse aussi à l'enseignement industriel, et il est en 1905, avec ses collègues Favrel et Grélot, le créateur dans notre pays du premier enseignement de pharmacie industrielle, qui est complété en 1908 par le premier laboratoire universitaire destiné à cet usage⁶. Ce laboratoire va être très utile au

³ Ferrandis J.-J., « La restructuration du Service de santé aux armées de 1915 à 1918 », *Médecine et armées*, 2016, vol. 44, p. 17-23.

⁴ Ce diplôme équivaut au grade de docteur ès sciences et permet de devenir agrégé et professeur.

⁵ Ce cumul classique est la conséquence du caractère provisoire des fonctions d'agrégé.

⁶ Labrude P., « Fernand Girardet (1872-1950), une carrière exemplaire et insolite de pharmacien, d'enseignant et d'industriel », *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 1995/1996, vol. 98, p. 169-176. Fernand est son prénom usuel.

Service de santé militaire au cours du conflit. Enfin, et selon les règlements de l'époque, il exerce les fonctions d'inspecteur des pharmacies pour l'arrondissement de Bar-le-Duc et pour la ville d'Epinal⁷. En août 1914, Fernand Girardet est âgé de quarante-deux ans et, le 1^{er} novembre, il terminera son temps d'agrégation. Il deviendra « agrégé libre » tout en restant chef de travaux pratiques.

Quelle a été jusque-là son activité militaire et sa carrière d'officier de complément ? Etant élève en pharmacie, il est incorporé au 26^e régiment d'infanterie à Nancy le 13 novembre 1894, certainement dans le cadre d'un engagement de trois années contracté au titre d'étudiant, et qui conduit à une mise en congé dans ses foyers à l'issue d'une année de service, souvent moins. Il est effectivement rendu à la vie civile le 24 septembre 1895, soit après dix mois et demi seulement. Nommé au grade de pharmacien aide-major de 2^e classe (sous-lieutenant) au XX^e corps d'armée de Nancy le 3 février 1903, soit six années après l'obtention de son diplôme civil, il est promu à la 1^e classe le 23 juillet 1907 alors qu'il est passé dans l'armée territoriale le 26 octobre 1906. En d'autres termes, c'est une carrière dans l'armée active qui se résume à quelques années de sous-lieutenance ! Le jour de la mobilisation, sept années plus tard, Girardet est toujours aide-major de 1^e classe⁸.

La première affectation, l'hôpital « civil militarisé » de Toul

Girardet est d'abord affecté, en qualité de pharmacien en chef, à l'hôpital civil militarisé de Toul⁹, ce qui correspond à ce que l'armée attend de ses pharmaciens : distribuer des médicaments et des objets de soins, et s'occuper des laboratoires hospitaliers de chimie, toujours rattachés à la pharmacie de l'établissement et dirigés par le pharmacien en chef ou l'un de ses collaborateurs. Il s'agit de l'hôpital *Saint-Charles*, situé à l'intérieur des remparts de la ville, qui a longtemps été un hôpital mixte, c'est-à-dire à la fois civil et militaire, et qui a en partie perdu cette activité à la suite de l'ouverture de l'hôpital militaire *Gama*, dans la partie sud-ouest de la ville et en dehors de l'enceinte, en 1896. Il est devenu l'hôpital complémentaire n° 16, administré par le Service de santé militaire, et il comporte de 400 à 500 lits¹⁰. Une photographie en ma possession, qui m'a été offerte par un des petits-fils de M. Girardet, le montre avec plusieurs de ses collègues, à l'intérieur du cloître de l'église *Saint-Gengoult* qui est proche de l'hôpital. Girardet, qui s'intéresse beaucoup au contenu scientifique des études de pharmacie, qui a même publié un article intitulé « Rendons pharmaceutiques les études de pharmacie », qui par ailleurs est inspecteur des pharmacies, est à mon avis très judicieusement affecté. Cette activité de pharmacien hospitalier se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin 1915, soit pendant environ onze mois.

⁷ *Rapport annuel du conseil de l'université et comptes rendus des facultés et école, année scolaire 1913-1914*, Nancy, imprimerie A. Colin, 1915, p. 137-138.

⁸ Archives départementales des Vosges, 1 R 1417, n° 3193, registre matricule de Fernand Girardet ; Service historique de la défense (SHD), n° 6 YE 30620, « Etat des services de M. Girardet Louis Fernand Charles ».

⁹ « Affectation du personnel de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1915, vol. 22, p. 70 (annexes).

¹⁰ Olier F. et Quéneq'hdu J.-L., *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918*, Lisieux, éditions Ysec, 2016, vol. 5 (front du nord-est & armée d'Orient), p. 214.



Fernand Girardet en uniforme en 1914 ou 1915.
Photographie offerte à l'auteur par M. François Girardet, petit-fils du professeur.

Mais, comme indiqué plus haut, la stabilisation générale du front, la guerre de tranchées et la création de cantonnements pour les troupes, les accusations portées contre les Allemands, puis le déclenchement d'une véritable guerre chimique, conduisent le haut commandement français, en mai-juin de cette année¹¹, à créer un laboratoire de toxicologie dans chaque division d'infanterie et dans d'autres grandes unités. Rattaché au groupe de brancardiers divisionnaire (G.B.D.) et ne dépendant que du médecin-chef de la division, ce laboratoire nécessite, pour le diriger, l'affectation d'un officier compétent. Il en existe beaucoup, mais il faut les rechercher parmi les nombreux praticiens qui ont été affectés d'une manière plus ou moins quelconque avant 1914 ou au moment de la mobilisation. C'est une des tâches auxquelles s'est attelé le sous-secrétaire d'Etat, mais également le groupe parlementaire pharmaceutique, qui demande avec insistance que soient prises diverses mesures de bon sens auxquelles le commandement s'est jusque-là opposé : l'affectation dans le Service de santé de tous les pharmaciens diplômés dépourvus de grade et de tous les étudiants, la création du grade de pharmacien auxiliaire et la nomination à ce grade du maximum de personnels, enfin la mise en place d'affectations prononcées en fonction de la compétence et des titres civils. Nombre de pharmaciens mobilisés sont nommés à la tête de ces structures qui commencent à fonctionner au cours de l'été.

Les laboratoires divisionnaires de toxicologie et leurs missions. Girardet au laboratoire de la 73^e division d'infanterie

C'est dans ce contexte que, le 24 juin 1915, Girardet, toujours pharmacien aide-major, mais chimiste confirmé, physicien et toxicologue, est affecté à la direction du laboratoire de la 73^e division d'infanterie à Bois-le-Prêtre¹², hauteur située au nord-ouest de Pont-à-Mousson. Ses

¹¹ Varenne L., *Organisation et fonctionnement du service pharmaceutique de l'armée. Etude précédée d'un aperçu historique sur le corps des pharmaciens militaires*, thèse de doctorat d'université en pharmacie, Nancy, 1915 ; Nancy, Berger-Levrault, 1915, 316 p., ici p. 281.

¹² La division occupe un secteur à Bois-le-Prêtre et à Mort-Mare à partir du 28 septembre 1914. Elle y demeure, sauf pendant les périodes de repos, jusqu'au 18 juillet 1916. Chasseignaux A., <http://sacarcheo.nuxit.net/regiment/73eDI.PDF>, consulté le 8 avril 2017.

activités au profit des unités, activités classiques mais dont les modalités sont aujourd'hui oubliées, mais aussi au bénéfice de la population civile de Pont-à-Mousson, totalement inconnues, méritent d'être rapportées en ce centenaire du conflit. A Bois-le-Prêtre, sur un front de quelques kilomètres, la division est confrontée à des combats d'une grande violence, très nombreux et très meurtriers, jusqu'au 15 août 1915, et l'arme chimique est utilisée par les Allemands¹³.

Les laboratoires de toxicologie¹⁴ qui viennent d'être créés ont pour mission principale l'analyse chimique et l'épuration des eaux de boisson des différentes provenances pendant les périodes de stationnement des troupes, et l'analyse toxicologique de ces mêmes eaux lors de l'arrivée de nos soldats sur de nouvelles positions. Le personnel du laboratoire est également chargé de surveiller les denrées alimentaires livrées aux troupes et de participer à la protection contre les gaz asphyxiants, c'est-à-dire en premier lieu le (di)chlore.

La direction des laboratoires qui viennent d'être créés est confiée à des pharmaciens de l'armée active ou de complément comme Girardet, choisis parmi les plus compétents en raison de leurs titres et/ou de leurs fonctions universitaires. Du 2 au 6 août 1915, les futurs responsables suivent un enseignement préparatoire à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. C'est ainsi qu'un courrier du 23 août 1915 du médecin principal de 2^e classe (lieutenant-colonel) Viela, médecin divisionnaire, au général de brigade Lebocq¹⁵, commandant de la division, signale que l'absence de Girardet, parti suivre le cours spécial à Paris, l'a empêché de vérifier la régularité de la javellisation de l'eau de boisson des corps de troupes, et qu'il va s'y employer à son retour. En octobre, les laboratoires reçoivent des équipements qui leur manquent, en particulier un microscope, une voiture de transport et une monture pour les déplacements de leur responsable lorsqu'il va effectuer des prélèvements sur le terrain. Un ou deux aide-chimistes sont adjoints au chef du laboratoire. Il s'agit souvent de jeunes pharmaciens et d'étudiants qui sont alors nommés plus ou moins rapidement au grade de pharmacien auxiliaire (assimilé à adjudant), qui est recréé par la circulaire du 30 septembre 1915¹⁶.

En raison de la guerre chimique que l'Allemagne pratique, par la création de nappes dérivantes de gaz et par l'emploi d'obus chargés de toxique(s), il est nécessaire de protéger constamment les soldats, tant au contact de l'ennemi qu'en retrait. Dans ce but, le service du matériel « anti-asphyxiant » est annexé au laboratoire avec son personnel. Il comprend les appareils destinés au prélèvement des toxiques et des restes de projectiles, les appareils de protection collective et individuelle (les masques à gaz) et les avertisseurs d'attaques. La mission chimique du laboratoire varie avec le temps. Il est aussi chargé de centraliser les appareils, de les envoyer dans les unités, éventuellement de les modifier, de les réparer ou de les expédier pour réparation dans les structures qui ont reçu cette mission.

¹³ Olry B., « Le Bois-le-Prêtre ! », *Renaissance du Vieux Metz et des Pays lorrains*, 2015, n° 174, p. 11-19 ; Toussaint D., « Sur les traces des Loups de Bois-le-Prêtre », *ibidem*, p. 21-29.

¹⁴ Vidi, « Quelques incursions dans le domaine militaire (suite) », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1918, vol. 25, p. 98-100 (annexes).

¹⁵ Géhin G. et Lucas J.-P., « Lebocq Henri Marie », *Dictionnaire des généraux et amiraux français de la Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Archives et culture, 2008, vol. 2, p. 95-96. Lebocq connaît bien Pont-à-Mousson et ses alentours puisqu'il y a été affecté au 26^e bataillon de chasseurs à pied en juin 1905.

¹⁶ « Circulaire ministérielle prescrivant la nomination de pharmaciens auxiliaires », *Répertoire de pharmacie*, 1915, vol. 27, p. 316.

Selon mon élève Régis Maucolot¹⁷, Fernand Girardet avait déjà reçu une première affectation chimique à l'ambulance 2/71 où il avait pris en charge les appareils et les produits chimiques destinés à la défense de la 129^e division d'infanterie contre les gaz. Cette affectation ne peut être que très brève puisque la division est formée le 15 juin 1915 et qu'il est nommé à la tête du laboratoire de la 73^e division à la fin du mois. La division¹⁸ se constitue dans la région de Bruyères (Vosges) sous le commandement du général Nollet, et elle fait mouvement le 26 en direction de Plainfaing. Girardet aurait constitué dans cette bourgade un magasin de réserve permettant l'approvisionnement des corps de troupe au moyen d'un simple bon. La présence de Girardet dans cette unité n'est pas mentionnée dans son état des services et Régis Maucolot ne fournit malheureusement pas de référence. Seule la consultation du journal des marches et opérations permettrait d'en savoir plus...

Le 24 juin 1915, Girardet est donc nommé responsable du laboratoire de toxicologie de la 73^e DI. En mai, dans le secteur tenu par la division, les Allemands ont employé l'arme chimique sous la forme d'obus chargés de produits lacrymogènes. Le 4 juillet, de tels produits ayant à nouveau été employés, le général Lebocq demande la fourniture urgente de lunettes pour protéger ses soldats. Le 15, donc trois semaines après son arrivée, Girardet est promu pharmacien-major de 2^e classe (capitaine) au titre de la circulaire du 7 mai précédent¹⁹. Il est assisté d'un aide-chimiste, Escudier. Son laboratoire s'installe d'abord à Pont-à-Mousson où ont lieu des exercices en chambre chlorée pour les personnels de la division. Ils y sont d'abord introduits sans masque puis avec celui-ci afin de percevoir le changement, et surtout de se convaincre de sa valeur, de l'intérêt de l'avoir toujours avec soi et de savoir le mettre en place correctement et très rapidement²⁰. Ces exercices sont très utiles puisque les Allemands continuent à employer des substances lacrymogènes : de la bromométhyléthylcétone en novembre 1915, et son dérivé dibromé en mars 1916. Heureusement, pendant cette période, ils n'utilisent pas de toxiques létaux dans le saillant de Saint-Mihiel²¹. A la fin du mois de décembre 1915, compte tenu de l'importance prise par le matériel chimique, mais aussi sans doute en raison de la destruction partielle du laboratoire au cours d'un bombardement de Pont-à-Mousson, le Service de santé fait construire un vaste baraquement près de la gare de Belleville, donc en retrait du front, où le laboratoire s'installe²². Il y reste jusqu'en juillet 1916, moment où la division est retirée du front et transportée à Liverdun puis à Saffais²³. Mais, à ce moment, Girardet n'est plus affecté au laboratoire.

Le Service de santé étant, depuis juillet 1915, le responsable de l'organisation de la défense contre les gaz²⁴, ses personnels divisionnaires et régimentaires sont chargés, sous la

¹⁷ Maucolot R., *Les pharmaciens dans la guerre des gaz (1914-1918). Généralités, saillant de Saint-Mihiel*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (sous la direction de P. Labrude), Nancy, 1996, vol. 2, p. 214.

¹⁸ « 129^e division d'infanterie », <https://fr.wikipedia.org>, consulté le 3 avril 2017.

¹⁹ Toraude L.G., « La situation. Promotions de pharmaciens aux armées », *Bulletin des sciences pharmacologiques*, 1915, vol. 22, p. 49-51 (annexes).

²⁰ Journal des marches et opérations (J.M.O.), Service de santé, 73^e D.I., 12 octobre 1915, médecin principal Viela, SHD, château de Vincennes.

²¹ Maucolot R., *op. cit.*, vol. 1, p. 104-105.

²² J.M.O., 31 décembre 1915, *op. cit.*

²³ Chasseignaux A., *op. cit.*

²⁴ Notes des 26 juillet et 22 août 1915, citées par Mignon A., *Le Service de santé pendant la guerre 1914-1918*, Paris, Masson, 1927, vol. 4, p. 767.

responsabilité du médecin divisionnaire, qui a bien d'autres tâches, et donc avec l'aide et sur les conseils du pharmacien toxicologue, de faire appliquer les consignes du grand quartier général à tout le personnel de la division. C'est ainsi qu'une note du commandement de la 1^e armée (général Roques) datée du 10 septembre 1915, préconise la protection des abris, des redoutes et des sapes par la fermeture de leurs entrées à l'aide de cadres garnis de compresses de tarlatane²⁵, qui sert aussi pour les masques faciaux, ou de toiles de tentes, les unes et les autres étant imprégnées d'un mélange neutralisant constitué d'hyposulfite de soude (aujourd'hui thiosulfate de sodium) et de carbonate de soude dissous dans de l'eau glycinée. Cette solution est conservée dans des récipients placés en permanence à proximité de chaque endroit à protéger.

A partir de décembre, des exercices sont effectués en première ligne pour entraîner les hommes et corriger leurs erreurs. Comme la barbe des « poilus » empêche l'ajustage correct des appareils de protection sur le visage, en février 1916, le général Lebocq ordonne aux hommes de se raser... A ce moment, la préparation de la division est considérée comme très satisfaisante comme en témoigne le rapport du chef du centre médico-légal de Toul : « Au Bois-le-Prêtre, l'organisation de la 73^e DI peut être donnée comme modèle. Les hommes sont bien instruits, les appareils vermores²⁶ (destinés à pulvériser la solution neutralisante), sont assez nombreux, bien placés dans les abris, remplis de solution (...). Les foyers (destinés à créer des fumées qui entravent la propagation des nappes dérivantes de gaz toxiques), préparés avec soin, sont constitués par de la paille au dessus de laquelle sont des fagots et de la toile goudronnée ; ils sont bien placés, à la partie supérieure de la paroi des boyaux et des tranchées en première ligne et aux environs de celle-ci »²⁷. Une large part de ce résultat est due au travail, à la compétence et au dévouement du pharmacien toxicologue divisionnaire.

Au début du mois de mars 1916, Girardet propose un moyen simple de détermination de la fin d'une vague de chlore, qui est adopté par la division : « Après une émission de nappe gazeuse par l'ennemi, on reconnaîtra facilement le moment où l'ordre peut être donné d'enlever les masques au moyen de la réaction suivante : verser dans le creux de la main une ou deux gouttes d'ammoniaque. S'il reste dans l'atmosphère une teneur de chlore appréciable, il se formera aussitôt des fumées blanches de chlorhydrate d'ammoniaque »²⁸. On voit l'intérêt d'avoir nommé des chimistes qualifiés à la tête des laboratoires de chimie et toxicologie divisionnaires...

La protection de la population de Pont-à-Mousson par le pharmacien divisionnaire

A la fin de l'année 1915, le commandement commence à s'intéresser à la protection des populations civiles des zones proches du front. Pont-à-Mousson, qui est dans cette situation,

²⁵ Etoffe de coton, légère et lâche, enduite d'apprêt, qui sert en confection, en lingerie et en bonneterie. En médecine, la tarlatane est utilisée pour la réalisation des pansements, des bandages et des plâtres.

²⁶ Il s'agit en réalité d'un nom de marque puisque l'entreprise de ce nom, dirigée par l'inventeur de ce pulvérisateur destiné à traiter la vigne contre le mildiou, se trouve à Villefranche-sur-Saône. Il existe d'autres marques, mais la notice militaire emploie le mot « vermores », sans doute parce que cet appareil est plus ancien et plus connu.

²⁷ Mezzarobba L., *L'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy pendant la Grande Guerre*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie (sous la direction de P. Labrude), Nancy, 1999, p. 126.

²⁸ Maucolot R., *op. cit.*, vol. 2, p. 210, et vol. 3, document n° 47.

est certainement l'une des premières villes à s'organiser dans cette perspective. Trente-quatre sonneries sont installées en ville pour avertir la population civile de l'arrivée d'avions de bombardement ennemis. Le 21 novembre, une note de la 73^e DI fait savoir au commandant d'armes, le colonel de Nansouty, qu'en cas d'attaque chimique, les habitants doivent gagner les étages supérieurs des habitations. En effet, le chlore est un gaz lourd qui s'accumule dans les zones basses : les tranchées, les trous d'obus, les caves, les fonds de vallée, etc. En décembre, Nansouty demande au général Lebocq si les habitants de la rive gauche de la ville doivent être munis d'appareils de protection à l'image de ceux de la rive droite de la Moselle qui en ont été pourvus par le G.B.D. de la 59^e D.I. de réserve. Cette rive et cette division dépendent en effet d'une autre armée, ce qui ne manque pas bien sûr de compliquer l'administration de la ville...

C'est ainsi que le 25 février 1916, la division reçoit de la 1^e armée l'ordre de fournir à la municipalité vingt appareils Vermorel (*sic*) et une quantité d'hyposulfite suffisante pour préparer la solution neutralisante nécessaire à l'alimentation de cinquante appareils. La charge de fournir le matériel et d'instruire la population est confiée au « directeur du laboratoire de toxicologie », c'est-à-dire à Girardet²⁹. Il avait, dès janvier et à la demande de la municipalité, rédigé à ce sujet une notice (« Notice pour la population civile concernant les gaz asphyxiants »)³⁰ qui est signée du commandant d'armes et du maire, puis placardée en ville et distribuée dans les maisons. En février, le poste de secours de la ville est équipé, et l'aménagement d'une cinquantaine de caves-abris, signalées par une croix de Lorraine, est entrepris dans les quartiers de la rive gauche de la rivière. Girardet fait entreposer dans chacune des caves une bonbonne de solution neutralisante et un pulvérisateur pour décontaminer les lieux et les objets contaminés. Plusieurs personnes sont désignées pour mettre en œuvre cet instrument, qui est déjà bien connu de beaucoup de Mussipontains. Des abris sont ultérieurement construits pour les habitants des maisons dépourvues de cave. Leur entrée est signalée par un disque bleu et par une affiche mentionnant les consignes à respecter.

Les masques de protection individuelle sont distribués place *Duroc* dans les locaux de la pharmacie Deflin. La population, à l'image des soldats, doit régulièrement se soumettre à des exercices de passage en atmosphère viciée, organisés par le pharmacien toxicologue divisionnaire. Personne ne doit sortir de sa maison sans être muni de son masque, et des amendes sont prévues pour les personnes réfractaires à cette obligation. Une photographie aujourd'hui très connue, montre des habitants porteurs de leur masque³¹.

De nouvelles affectations hospitalières

Girardet est relevé du front et il quitte la 73^e DI le 3 mai 1916. Affecté à « l'intérieur », il est promu pharmacien-major de 1^e classe (commandant) le 15 mai, sans doute au titre du décret du 30 décembre 1915³². Il est alors affecté comme pharmacien dans plusieurs hôpitaux,

²⁹ Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (A.D.M.M.), 8 R 174.

³⁰ A.D.M.M., 8 R 174. Une reproduction du texte original complet, avec la signature de Girardet, figure dans la thèse de Régis Maucolot, *op. cit.*, vol. 3, document n° 49, 4 pages.

³¹ Léoutre J., *Pont-à-Mousson La guerre 1914-1918*, Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul France SA, 2000, p. 106. La photographie est extraite de l'ouvrage *La guerre documentée*, édité à Paris par fascicules par le libraire-éditeur Schwarz pendant le conflit.

³² Ce décret paraît au *Journal officiel* du 4 janvier 1916 et prévoit la possibilité de promotion d'emblée au grade de major de 1^e classe (commandant) des professeurs titulaires et des

successivement à Troyes, à Jarville, à Neuves-Maisons et à Nancy, souvent pour des périodes très courtes. A Troyes, il s'agit de l'hôpital complémentaire n° 4, qui dépend de la XX^e région militaire³³ et est installé dans les locaux de l'école normale d'instituteurs, avec comme annexes un pavillon du grand séminaire et l'école maternelle de la rue Jaquin³⁴. Girardet n'y reste que très peu de temps puisque, dès le 12 mai, il est affecté à l'hôpital auxiliaire n° 15 qui occupe les locaux du collège libre de La Malgrange à Jarville³⁵. Toutefois, le 21 juin, il rejoint l'hôpital complémentaire n° 13, installé à Neuves-Maisons dans la salle de théâtre et l'infirmerie des aciéries³⁶. Enfin, le 7 septembre, il est désigné pour l'hôpital militaire *Sédillot* de Nancy, une affectation très étonnante puisque cet établissement récent, qui a commencé à fonctionner le 1^{er} juin 1909, est théoriquement fermé puisqu'il a été dissous le 1^{er} mars 1916 et qu'il ne sera recréé que le 1^{er} octobre 1918!³⁷. Les compte rendus de l'université³⁸, présentant le rapport du directeur de l'école de pharmacie, mentionnent que la fermeture est due aux bombardements de la ville, et que l'école accueille officiellement son service pharmaceutique et plusieurs laboratoires. Les approvisionnements en médicaments et les appareils sont abrités dans les locaux et dans les caves. Girardet a donc sans doute à s'occuper de ces approvisionnements, et c'est peut-être à ce moment qu'il a été pris en photographie en uniforme dans son laboratoire de travaux pratiques.



Le pharmacien-major de 1^e classe Girardet dans son laboratoire de l'école supérieure de pharmacie de Nancy, sans doute en 1917. Collection de l'auteur.

On ne manque pas cependant d'être étonné de cette fermeture et de cette disposition d'appareils et d'approvisionnements à l'école de pharmacie. Elle est tout aussi exposée aux bombardements par le canon « Gros Max » et par les avions que tous les bâtiments de la ville, et ses caves ne sont certainement pas plus solides que les autres... L'ensemble universitaire

agrégés ayant terminé leur temps d'agrégation, s'ils sont titulaires du certificat d'aptitude au grade d'aide-major. *L'Union pharmaceutique*, 1916, 57^e année, p. 42-43.

³³ Les dépôts de nombre d'unités de la XX^e région se trouvent à Troyes. Il en est de même jusqu'en 1918 pour la direction régionale du Service de santé.

³⁴ Olier F. et Quénéc'hdu J.-L., *op. cit.*, p. 184.

³⁵ Olier F. et Quénéc'hdu J.-L., *op. cit.*, p. 202.

³⁶ Olier F. et Quénéc'hdu J.-L., *op. cit.*, p. 211.

³⁷ Georges E., « L'hôpital militaire Sédillot, sa construction en 1901-1910 et son rôle en 1914-1918 », *Hommage de la Lorraine à la France à l'occasion du bicentenaire de leur réunion 1766-1966*, Nancy-Paris, librairie Berger-Levrault, 1966, ici p. 234-235.

³⁸ *Rapport annuel du conseil de l'université... 1915-1916*, *op. cit.*, Nancy, imprimerie J. Coubé, 1917, p. 105-106.

de la place Carnot est en effet partiellement détruit en 1918 à la suite de deux bombardements ! Par ailleurs, il m'a été indiqué qu'en dépit de la fermeture de l'hôpital *Sédillot*, des lits y étaient néanmoins ouverts³⁹...

Le service de santé de la VII^e région militaire à Besançon

En fin d'année 1917, Girardet est muté à Besançon en qualité d'adjoint au directeur du Service de santé de la VII^e région militaire. C'est une circulaire du 9 septembre 1915, complétée le 10 décembre, qui décide de la désignation d'un pharmacien à la direction du Service dans chaque région militaire. Cet officier a dans ses attributions⁴⁰ l'examen et l'étude de toutes les questions qui touchent au service pharmaceutique et à l'hygiène alimentaire, ainsi que la vérification des demandes de médicaments et de matériels sanitaires. Il est également « inspecteur des pharmacies » puisque, à la demande de son directeur, il effectue des visites inopinées des services pharmaceutiques des hôpitaux militaires permanents et temporaires, et vérifie leur comptabilité. Il assure aussi la surveillance des pharmacies régionales.

Girardet s'occupe également de recyclage. En effet, Justin Godart et son collaborateur Eugène Prothière essaient de lutter contre le gaspillage et s'emploient à promouvoir le recyclage des matières premières et des matériels. Nombre de circulaires en témoignent. Désirant laver et régénérer les cotons utilisés par le Service de santé pour les rétrocéder à la direction des Poudres, Prothière reçut de celle-ci un refus, l'opération étant d'après elle irréalisable... Or, près de Besançon, au bord d'un ruisseau d'eau claire, Prothière avait découvert une usine qui avait cette activité, mais qui était arrêtée depuis le début de la guerre. Désirant alors recycler ces cotons au profit du Service, Prothière décide de remettre les ateliers en marche⁴¹. C'est sans doute de cette usine que Girardet s'occupe.

A côté de ces activités, mettant à profit la riche expérience industrielle qu'il possède de par ses origines familiales et de par le laboratoire industriel qu'il a contribué à créer, Girardet met sur pied des ateliers destinés à la récupération et au recyclage de produits chimiques issus des matériels renvoyés du front, sels de nickel, ricinate de sodium et urotropine principalement⁴². Ce sont des constituants des tampons et des cartouches des masques utilisés pour la protection contre les gaz de combat, et il est intéressant de les récupérer.

En parallèle aux activités décrites ci-dessus, Girardet conserve pendant toute la durée de la guerre, comme tous les membres de l'université, toutes ses activités d'enseignement. A l'issue de l'Armistice, il n'est pas démobilisé immédiatement puisque la paix n'est pas signée et que notre armée va aller occuper l'Allemagne. La démobilisation est par ailleurs une opération longue et difficile⁴³. Les personnels des classes d'âge les plus anciennes retournent les premières à la vie civile. Girardet est placé « en congé illimité », c'est le terme officiel, dans les premiers jours de janvier 1919.

³⁹ Communication de Monsieur Emmanuel Hècre à l'auteur, novembre 2016.

⁴⁰ Olier F. et Quénéc'hdu J.-L., *op. cit.*, 2008, vol. 1, p. 44.

⁴¹ Viet V., *La santé en guerre 1914-1918 Une politique pionnière en univers incertain*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2015, p. 280-281.

⁴² Mezzarobba L., *L'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy pendant la Grande Guerre*, *op. cit.*, p. 133.

⁴³ Cabanes B., *La victoire endeuillée La sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, éditions du Seuil, 2014, 614 p.

Quelles réflexions tirer de ces activités à l'issue de cinquante-et-un mois de guerre ?

Les différents emplois occupés par le pharmacien-major Girardet pendant ces années constituent une illustration de la manière dont le commandement envisage l'utilisation des compétences des pharmaciens de complément. Il a été successivement pharmacien hospitalier, responsable d'un laboratoire de chimie, à nouveau pharmacien hospitalier, puis responsable des activités pharmaceutiques et chimiques d'une région militaire proche de la frontière et du front.

Ces affectations successives et nombreuses conduisent à une série de réflexions sur l'emploi des pharmaciens et des réservistes. La première, à Toul, est satisfaisante puisque Girardet connaît la pharmacie et le médicament en raison de son activité d'inspecteur, mais le commandement en est-il informé ? La direction d'un laboratoire de chimie divisionnaire, que le commandement voulait primitivement réserver aux pharmaciens du corps actif, ce qui était impossible, puis à des officiers compétents, correspond effectivement aux capacités de Girardet qui y a bien réussi. Les affectations successives et rapprochées dans plusieurs hôpitaux sont étonnantes, tant du point de vue de leur succession que de leur faible durée. Girardet aurait eu mieux à faire ailleurs, d'autant qu'on peut s'interroger sur ce que peut apporter à l'hôpital et au Service de santé lui-même une affectation de quelques jours... Chimiste et toxicologue, ayant dirigé le laboratoire de la 73^e division, pourquoi donc n'a-t-il pas été employé dans un service ou un laboratoire de recherche sur l'arme chimique ? Etant par ailleurs l'un des créateurs du laboratoire de pharmacie industrielle à Nancy, laboratoire que l'armée utilise pour fabriquer des médicaments pour son usage, n'aurait-il pas pu y être affecté avec quelques-uns de ses élèves ? Sa présence à Nancy aurait en outre facilité l'organisation des enseignements destinés aux élèves, certes peu nombreux mais parmi lesquels figurent deux jeunes femmes, ce qui signifie que l'école doit fonctionner ! Ultérieurement, par contre, son passage assez prolongé à Besançon et en VII^e région militaire est scientifiquement satisfaisant.

Démobilisé assez rapidement, bien que son retour plus précoce à l'école aurait eu l'avantage de permettre une meilleure reprise des enseignements dès la fin de l'année 1918, Girardet n'a reçu, selon son « état des services », aucune citation, aucune lettre de félicitations, aucune décoration, même commémorative, en dépit de tout ce qui est écrit sur ces médailles que tout ancien combattant avait vocation à recevoir...

En dépit aussi des très heureuses initiatives de Justin Godart, très rares ont été les réservistes à être promus à un grade de principal, c'est-à-dire de lieutenant-colonel et de colonel, bien que les titres des professeurs, des agrégés et des chefs de travaux des facultés mixtes et des écoles supérieures, et des chefs de services des grands hôpitaux, soient au moins équivalents à ceux des agrégés du Val-de-Grâce, et donc très supérieurs à ceux de la presque totalité des autres pharmaciens du corps actif. Un grade de commandant pour un directeur-adjoint du service de santé d'une région militaire frontalière est bien modeste, même si, c'est bien connu, la fonction prime le grade ! Pour une responsabilité aussi importante pour le ravitaillement sanitaire et l'équipement de défense chimique des combattants, un grade un peu plus élevé aurait été naturel, surtout à une époque où l'autorité et le grade étaient encore respectés.

L'étude rétrospective des parcours des réservistes, d'août 1914 à l'année 1919, dont je n'ai analysé ici qu'un seul exemple, conduit donc à s'interroger sur les motivations qui ont pu présider aux affectations des cadres, et spécialement de ceux qui disposaient de compétences

particulières. Girardet n'est bien sûr pas le seul et les exemples sont nombreux. A la suite de ces constatations et de ces interrogations, on peut penser et écrire que notre pays aurait gagné à mieux utiliser certains de ses officiers de complément...